ÉTÉ 2014 N°1

Le Ravelin Magazine

REVUE D'INFORMATION MUNICIPALE





69 ANS APRÈS... L'ALBUM PHOTOS





a commémoration de la Victoire du 8 Mai 1945 a été un moment fort qui a réuni cette année beaucoup de monde autour des anciens combattants conduits par M. Maurice Cochet: les enfants des écoles et du Conseil municipal des jeunes, les autorités militaires, le maire, les élus de la commune et de très nombreux Camarétois. Dans son discours consacré au triomphe des forces de la liberté contre la barbarie hitlérienne, Philippe de Beauregard a rappelé que cette victoire ne devait pas occulter l'horreur qui a broyé les peuples d'Europe de l'est pendant encore 45 ans après la libération de l'ouest.

Le maire de Camaret a également associé à cet hommage les combattants français d'Indochine qui ont héroïquement résisté contre le Vietminh. Par un hasard de calendrier, on célébrait en effet cette année la veille du 8 Mai le 60e anniversaire de la chute de Dien Bien Phu.



















Chers Camarétois,

ous m'avez élu pour être un maire disponible, un maire de proximité, un maire à l'écoute, un maire ouvert à la concertation et au dialogue. Je vous assure que je ferai tout pour être digne de cette confiance et je vous confirme que mon bureau vous sera toujours ouvert.

Ensemble, nous avons un défi à relever : faire de Camaret une ville dynamique, animée, attrayante et moderne. Pour cela, nous devrons diminuer les dépenses de fonctionnement sans augmenter les impôts, renforcer la sécurité et soutenir notre économie: industrie agro-alimentaire, agriculture, commerce de proximité, artisanat.

Avec mon équipe je me suis attelé depuis un mois et demi à la tâche. C'est avec vous que nous dynamiserons Camaret ! Une ville a autant besoin de citoyens engagés que d'élus disponibles. Je viendrai donc aussi souvent que possible à votre rencontre dans les quartiers et je vous écouterai avant toute décision importante. La municipalité vous tiendra régulièrement informés de la date de ces rendez-vous informels où tous les sujets pourront être abordés librement.

D'ores et déjà, nous avons mis fin à la politique de saupoudrage qui consiste à conduire des projets sans vision à long terme. La suite des travaux du tour de ville et l'aménagement du parking du motoball demandent davantage de réflexion. Nous le prendrons d'autant plus qu'il s'agit de

fonds publics qui ne doivent pas être investis à la légère. Nous travaillons sur deux axes importants de notre programme.

Le premier porte sur la sécurité. Nous vous informerons prochainement du détail des premières mesures que nous allons prendre. Elles portent en particulier sur le renforcement de la vidéoprotection et sur la mise en oeuvre ciblée du dispositif « participation citoyenne », ex-« voisin vigilant ». Je compte également faire usage du droit de rappel à l'ordre qui donne aux maires un pouvoir de remontrance envers toute personne auteur de faits susceptibles de porter atteinte au bon ordre dans la commune. Ce dispositif a fait la preuve de son efficacité dissuasive dans d'autres villes.

L'animation est également notre priorité. Pour cette raison, nous allons multiplier les événements et donner plus d'éclat aux manifestations qui attirent du monde et contribuent à la notoriété de Camaret, comme la fête votive, qui puise ses origines dans l'histoire chrétienne et comtadine de notre village, et la balade gourmande, qui met en valeur notre terroir et son économie.

Les six années qui viennent seront des années de travail intense et notre engagement sera sans réserve.

Avec mes sentiments dévoués,

Philippe de Beauregard Maire de Camaret-sur-Aigues



Sommaire

Zoom sur : le 8 mai	2
Edito	3
Budget	4 - 7
Elections	8 - 10
A la une	11
Associations	12 - 13
Vie au village	14 - 19
Actualités	20 - 21
60 ans de la guerre d'Indochine	22
Centenaire de la grande guerre	23
I as animations à Comovet	

Publication éditée par la mairie de Camaret-sur-Aigues - Cours du Midi - 84850 Camaret-sur-Aigues • Tél 04 90 37 22 60 • Fax 04 90 37 72 33 • Email contact@camaret.org

Directeur de la publication Philippe de Beauregard • Photos Mairie de Camaret • Réalisation Studio S. • Diffusion 2 500 exemplaires. Imprimé sur papier recyclé.





BUDGET MUNICIPAL

PAS DE HAUSSE D'IMPÔTS EN 2014

Comme elle l'avait annoncé, la majorité municipale a décidé de geler le taux des trois taxes locales en 2014. C'était un engagement. Il est déjà tenu.



Examen du budget primitif.
Rapporteur : Mme Sylvette Gill, adjointe aux Finances.





e report d'un an de la réalisation de la nouvelle tranche du tour de ville (environ 400.000 euros par tranche) et du parking du motoball (280.000 €) redonnera de l'oxygène aux finances de la commune. En aucun cas il ne s'agit d'un abandon. Ce délai de réflexion permettra de renégocier et de modifier ces aménagements pour mieux les cadrer aux besoins effectifs des Camarétois.

On l'a compris, le budget primitif qui a été présenté au Conseil municipal le 24 avril est un budget de transition. Plutôt que de prendre des décisions à la va-vite, ce qu'on lui aurait à juste titre reproché, la municipalité a décidé de prendre le temps de la réflexion ainsi que celui d'une analyse fianancière qui permettra de mieux cerner les marges de manoeuvre. Le budget primitif adopté le 24 avril sera par conséquent complété par le biais de décisions modificatives en cours d'année.

Les chiffres clé du budget 2014

Taxes locales

Taxe d'habitation : 8,30 %
Taxe sur le foncier bâti : 20,80 %
Taxe sur le foncier non bâti : 57,11 %

Budget principal

Section de fonctionnement : $5.521.042, 48 \in$ Section d'investissement : $2.121.741, 43 \in$ Budget global : $7.642.783, 91 \in$

Nos 3 priorités budgétaires

- Reconstituer les fonds propres et recréer une capacité d'autofinancement (investir sans emprunter, ni augmenter les impôts)
- · Arrêter le saupoudrage et travailler dans une vision globale à long terme
- · Concentrer les investissements sur les priorités







RÉDUIRE LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT, AUGMENTER LES INVESTISSEMENTS

Camaret n'est pas une commune pauvre. Sans être riche, elle affiche une capacité fiscale qui la place dans la bonne moyenne des villes de même strate du département. Pour autant, sa capacité d'investissement demeure grevée par des dépenses de fonctionnement excessives. Les impôts locaux des Camarétois sont donc mal utilisés.



Camaret, 70 % du budget de fonctionnement provient des recettes fiscales, c'est à dire de la poche des particuliers. Or, une proportion très importante de ce budget est consacrée à la masse salariale. Les dépenses de personnel représentent plus de 57 % des dépenses de fonctionnement. En 2008, ce taux était de 46 %.

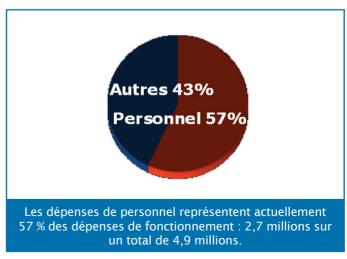
A titre indicatif, on estime qu'au-dessus de 52 % les finances des communes sont déséquilibrées. Camaret ne peut pas se permettre ce train de vie, d'autant plus disproportionné que la mutualisation des services confiés à l'intercommunalité était censée procurer des économies d'échelles qui n'ont pas été réalisées à ce jour. Redescendre à un niveau de dépenses acceptable est donc une priorité pour la nouvelle équipe, mais ça ne se fera pas du jour au lendemain. Nous allons étudier le renouvellement des départs en retraite, instaurer plus de polyvalence dans les services communaux et travailler à une véritable mutualisation avec la communauté de communes.

Maîtriser les dépenses

Certaines missions, comme celles liées à l'entretien des bâtiments municipaux sont assurées selon les cas par des employés communaux ou par des prestataires privés... Doublon qu'il faudra rationnaliser. Nous allons en revanche favoriser l'embauche là où les besoins se font le plus sentir, dans le domaine de la coordination et du suivi des projets municipaux, de la sécurité et de l'animation.

Une meilleure gestion des fluides, énergies et dépenses courantes (eau, électricité, chauffage, téléphone...) est également à l'étude. C'est ce que fait tout bon père de famille. A plus long terme, de substantielles économies sont également attendues grâce à une reprise de l'isolation des bâtiments communaux. Ce sera le cas prochainement de la mairie et de la salle René Roussière.





Comparaisons établies à partir des comptes administratifs de Camaret.





L'URGENCE EST À LA CONCERTATION **AVEC LES CAMARÉTOIS**

Personne ne conteste la nécessité de terminer les travaux du tour de ville ni celle de réfléchir à un nouvel aménagement du site du motoball. Ces deux projets sont importants pour notre ville. Mais ils exigent une concertation préalable qui n'a jamais véritablement eu lieu. Il est d'autant plus important de consulter les utilisateurs que ces travaux vont mobiliser des sommes considérables. Les projets hérités de la précédente municipalité doivent donc être remis à plat.



'oncernant l'aménagement du tour de ville, il faut réfléchir par exemple à conjuguer intelligemment les nouveaux impératifs des déplacements créés par l'extension urbaine de la commune avec la sécurité des piétons et des cycles. Mais aussi faciliter le stationnement automobile qui est crucial pour la survie et la croissance du commerce de centre ville.

Or, sans juger de la qualité des travaux déjà réalisés, ni de leur esthétique parfois douteuse (c'est le cas est de constater que la voiture est la grande oubliée de ce coûteux aménagement (6 tranches de travaux leurs enfants à l'école.

d'environ 400.000 € chacune, trois restant à réaliser). C'est une aberration : on ne peut pas à la fois rêver d'un centre ville animé et tout faire pour dissuader les Camarétois d'y accéder avec leurs véhicules.

La concertation doit être la plus large possible et impliquer l'ensemble des Camarétois : commerçants, usagers, riverains, automobilistes...

Tour de ville, parking du motoball : nouvelle équipe, nouvelle méthode

Avant de passer aux prochains tronçons, la nouvelle municipalité va donc revoir entièrement la méthode. Il faut savoir par exemple que les études préalables n'ont pas été menées à terme! L'ex-majorité est par conséquent mal venue de nous reprocher de ne pas avoir inscrit au budget des travaux dont les études ne sont pas abouties!

Par ailleurs, la décision de la précédente équipe municipale de recourir à un marché à bons de commande est plus que discutable. Cette procédure est en effet recommandée pour les achats de consommables ou de produits périssables, dans la mesure où l'acheteur public n'est pas en mesure de connaître précisément à l'avance les quantités dont il aura besoin. Ce n'est évidemment pas le cas ici. Au contraire, la commune avait financièrement tout intérêt à conclure un marché à procédure adaptée, ce qui lui aurait donné la possibilité de mieux négocier, d'avoir un cahier des charges précis et de mieux maîtriser les travaux dans leur globalité. Il est difficile de chiffrer précisément le préjudice pour Camaret.

Concernant le parking du motoball, une rapide prise de contact avec les utilisateurs a permis de constater d'importants désaccords avec le projet porté par la précédente municipalité. Là encore, il n'y a pas eu de véritable concertation! Il faut désormais s'atteler à des blocs de pierre déposés devant le Ravelin), force trouver une solution qui conviendra simultanément aux besoins du club et aux parents qui déposent





Moderniser les vestiaires du stade de foot



Voici un projet rapide à monter et qui répond à une très ancienne demande du club.

Avec la croissance du nombre de licenciés, les locaux sont devenus trop exigus et ne répondent plus du tout aux normes de sécurité. Les weekends d'entraînement, une centaine d'enfants s'y changent. Ce chiffre peut monter à 500 lors des tournois de sixte. Et les jours de rencontres des équipes premières, ils ne permettent pas d'accueillir nos visiteurs dignement. Les installations sanitaires sont vétustes. Il était temps de faire quelque chose pour les vestiaires du stade de foot. La municipalité a donc décidé d'étudier l'aménagement d'un espace supplémentaire fonctionnel qui pourra aussi servir de club house. Les études sont lancées.

Franchement, est-ce que vous trouvez ça beau?



Comme nous l'avions dit, ce projet n'a pas reçu l'accord formel de l'architecte des bâtiments de France. D'un vilain gris métallique qui jure avec la pierre ocre chaleureuse du Ravelin, les blocs de granit qui marquent l'entrée du village historique s'avèrent également gênants. Les camions de livraisons éprouvent les pires difficultés à manoeuvrer. Et les forains qui avaient l'habitude d'installer leur manège à cet emplacement sont obligés d'aller voir ailleurs. Bref, c'était un mauvais choix. Pour autant, il n'est évidemment pas question de consacrer des dizaines de milliers d'euros à défaire ce qui vient d'être fait! Habiller les blocs d'un revêtement de bois ? En fleurir certains ? Retirer les plus gênants ? Les retirer tous ? La réflexion est engagée et elle sera approfondie en réunion de quartier.

Pour en savoir plus

Contrairement à ce qui a été dit, la municipalité n'a bien évidemment pas l'intention de consacrer 86.000 € à l'enlèvement des blocs de pierre devant le Ravelin. Ce chiffre, qui a été présenté au cours du Conseil municipal du 24 avril, correspond en réalité à une ligne budgétaire excédentaire que la ville a prévu d'affecter à des travaux divers, parmi lesquels, mais pas seulement, ceux du Ravelin.





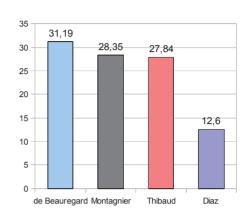




ELECTIONS MUNICIPALES DES 23 ET 30 MARS 2014

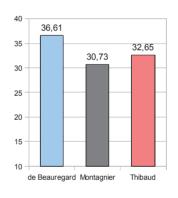
RÉSULTATS DU 1^{ER} TOUR

Liste conduite par	voix	exprimés
M. Philippe de Beauregard	792	31,19 %
M. Jean-Paul Montagnier	720	28,35 %
Mme Marlène Thibaud	707	27,84 %
Mme Liliane Diaz	320	12,60 %
Inscrits	3.647	% des inscrits
Votants	2.629	72,09 %
Abstentions	1.018	27,91 %
Blancs ou nuls	90	2,47 %



RÉSULTATS DU 2ND TOUR

Liste conduite par	voix	exprimés	Sièges au Conseil municipal	Sièges au Conseil communautaire
M. Philippe de Beauregard	971	36,61 %	19	5
Mme Marlène Thibaud	866	32,65 %	4	1
M. Jean-Paul Montagnier	815	30,73 %	4	1
Inscrits	3.647	% des inscrits		
Votants	2.717	74,50 %		
Abstentions	930	25,50 %		
Blancs ou nuls	65	1,78 %		



UNE ÉLECTION PEUT EN CACHER UNE AUTRE

Pour la première fois cette année les électeurs étaient également appelés à désigner directement leurs représentants à la Communauté de Communes Aygues Ouvèze en Provence (CCAOP). Les élus de Camaret au Conseil communautaire sont :

M. Philippe de Beauregard

Vice-président délégué chargé du développement économique et du tourisme. Membre de la commission d'appel d'offres, de la commission locale d'évaluation des charges transférées et de la commission d'accessibilité pour les personnes handicapées.

Mme Elvire Teocchi

Membre de la commission des finances.

M. Hervé Auriach

Membre de la commission environnement et déchets, de la commission gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, de la commission assainissement et de la commission travaux.

Mme Christine Winkelmann

Membre de la commission aménagement de l'espace et urbanisme.

M. Lionel Muret

M. Jean-Paul Montagnier

Mme Marlène Thibaud



DÉCOUVREZ VOS NOUVEAUX ÉLUS



M. Philippe de BEAUREGARD Maire de Camaret sur Aigues

Les Conseillers municipaux de la majorité



TEOCCHI

Mme Elvire M. Hervé

AURIACH



Mme Christine WINKELMANN



MURET



Mme Annick GUERRERO

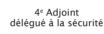


M. Michel **LAGARDE**

1er Adjointe déléguée à la culture, au tourisme, à l'animation et au commerce.

2e Adjoint délégué à la voirie, aux espaces verts et à la propreté.





5^e Adjointe déléguée aux affaires sociales

6^e Adjoint délégué aux travaux et bâtiments communaux



Mme Sylvette GILL



MARLOT



VEZIAN



KARASZI

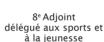


M. Jean-Luc **DA COSTA**



Mme Patricia ROCHE

7^e Adjointe déléguée aux finances et marchés publics





Conseiller municipal délégué à la vie associative

Conseiller municipal délégué à la vidéosurveillance et à la prévention de la délinquance

Conseillère municipale déléguée aux personnes âgées et personnes . handicapées



M. Vincent **TEOCCHI**



M. Jean-François **LEROY**



M. Antonio **MUGA**



Mme Sonia COLOT



Mme Emilie LAGIER



Mme Fanny BISCARRAT

Conseiller municipal

Conseiller municipal déléguée aux affaires scolaires

Conseiller municipal délégué au personnel et aux ressources humaines

Conseillère municipale

Conseillère municipale déléguée à la petite enfance

Conseillère municipale déléguée aux affaires agricoles

Les élus de la majorité

CROUPE DE MME THIRALID

GROOTE DE MIME THIBAGD				
Mme Marlène THIBAUD	M. Jean-François MENGUY			
Conseillère municipale	Conseiller municipal			
Mme Véronique CHOMEL	M. Laurent ARCUSET			
Conseillère municipale	Conseiller municipal			

GROUPE DE M. MONTAGNIER

Mme Renée	M. Jean-Paul
SOVERA	MONTAGNIER
Conseillère municipale	Conseiller municipal
M. Michel	M. Georges
PAÏALUNGA	POINT
Conseiller municipal	Conseiller municipal



COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Commission relative à l'urbanisme et à l'environnement

Christine WINKELMANN Michel LAGARDE

Hervé AURIACH

Fanny BISCARRAT

Vincent TEOCCHI

Patricia ROCHE

Laurent ARCUSET

Jean-Paul MONTAGNIER

Commission relative à la sécurité et à la prévention de la délinquance

Lionel MURET

Jean-Luc DA COSTA

Antonio MUGA

Annick GUERRERO

Jean-Michel MARLOT

Sonia COLOT

Marlène THIBAUD

Jean-Paul MONTAGNIER

Commission relative aux travaux, à la voirie, aux espaces verts et aux bâtiments

Michel LAGARDE

Hervé AURIACH

Jean-Michel MARLOT

Jean-François LEROY

Emilie LAGIER

Raymond KARASZI

Marlène THIBAUD

Michel PAÏALUNGA

Commission relative à la jeunesse, au sport et à la vie associative

Jean-Michel MARLOT

Sonia COLOT

Jean-Luc DA COSTA

Emilie LAGIER

Raymond KARASZI

Christiane VEZIAN

Véronique CHOMEL

Michel PAÏALUNGA

Commission relative aux affaires sociales

Annick GUERRERO

Patricia ROCHE

Sylvette GILL

Emilie LAGIER

Christiane VEZIAN

Antonio MUGA

Jean-François MENGUY

Renée SOVERA

Commission relative à la culture, au patrimoine

et au tourisme

Elvire TEOCCHI

Fanny BISCARRAT

Sylvette GILL

Jean-François LEROY

Vincent TEOCCHI

Michel LAGARDE

Jean-François MENGUY

Renée SOVERA

Commission relative aux affaires scolaires

Jean-François LEROY

Emilie LAGIER

Sonia COLOT

Jean-Michel MARLOT

Annick GUERRERO

Christine WINKELMANN

Véronique CHOMEL

Renée SOVERA

Représentants de la ville au CCAS

Annick GUERRERO Sylvette GILL Patricia ROCHE Emilie LAGIER

Pour en savoir plus

Le CCAS est un établissement public communal qui exerce ses missions de façon autonome dans le domaine de l'aide sociale. C'est lui par exemple qui est chargé de renseigner les ayant-droits et d'instruire les dossiers déposés par les personnes handicapées et les personnes âgées, les dossiers d'aide sociale à l'enfance et les demandes de R.S.A. Le CCAS peut également dans certains cas exceptionnels attribuer des aides d'urgence. Le CCAS accueille et conseille gratuitement.

Renseignements: 04 90 46 41 47









ÉCOUTER AVANT DE DÉCIDER LA MÉTHODE DE LA CONCERTATION

Philippe de Beauregard a inaugué le 14 mai une série de réunions de quartier destinées à échanger sans intermédiaire avec les Camarétois. Objectif : vous rencontrer sur le terrain, aller au devant de vos préoccupations, échanger avec vous sur les projets de la municipalité et recueillir

vos souhaits. Beaucoup d'erreurs seraient évitées avec davantage de concertation. La nouvelle équipe ambitionne d'écouter et de s'expliquer avant toute décision susceptible d'impacter la vie quotidienne des Camarétois.

La première réunion organisée le 14 mai a permis de faire le point avec les résidents et les commerçants sur les problèmes du coeur de ville. Le prochain rendez-vous est fixé au 11 juin pour les riverains de la rue Fernand Gonnet et des lotissements Le Jonquier et La Tour.

Un pot de l'amitié camarétoise clôturera les réunions de quartier.

En savoir plus

Les Camarétois seront informés des dates, lieux et heures des réunions de quartier qui les concernent par tracts directement déposés dans les boîtes à lettres, ainsi que sur le site Internet de la ville. Si vous souhaitez qu'une réunion soit organisée dans votre quartier, prenez contact avec la mairie: 04 90 37 22 60. Vous pouvez également remplir un formulaire sur le site internet de Camaret : www.camaret.org/contact



Le stationnement et la circulation en cœur de ville figurent parmi les principales préoccupations exprimées par les Camarétois.

CATASTROPHE NATURELLE

TENEZ-VOUS INFORMÉ

Recevez personnellement une alerte en cas de risque de catastrophe naturelle en vous inscrivant sur le fichier de la Communauté de Communes Aygues Ouvèze en Provence. Ce dispositif mis en place par la CCAOP après les inondations de 2003 permet d'être contacté en 10 minutes en cas d'alerte.

Pour plus d'information : CCAOP 04 90 29 46 10. ★

Fiche d	le recueil	de numéro	s d'appe	l pour	le service	d'alerte	par télép	hone

Je soussigné (NOM en MAJUSCULES) :	
me prévenir le numéro de téléphone suivant :	
1 - Numéro d'alerte principal (Cocher les cases) : Mon numéro de téléphone fixe est le : 04 90	
en priorité sur le numéro suivant : 0	
De façon complémentaire, je souhaite que l'alerte soit transmise au(x) numéro(s) suivant(s) (vous pouvez indiquer un ou deux numéros de téléphone fixe ou mobile de votre choix): 1er numéro complémentaire : 0	
Autres remarques, commentaires et suggestions :	
Fait àle	
Signature	
Comme prévu par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'înformatique, aux fichiers et aux libertés, le signataire dispose du droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations le concernant, droit qu'il peut exercer à tout moment auprès de CEDRALIS par courrier à l'adresse : CEDRALIS -Tour - Litwin - 10 Rue Jean Jaurès - 92800 PUTEAUX	







LES CAMARÉTOIS S'ENGAGENT LA MUNICIPALITÉ LES SOUTIENT



es 50 associations représentatives de la diversité camarétoise qui ont déposé des demandes de subventions municipales se partagent cette année 131.218,55 €, soit 10.000 € de plus qu'en 2013. Les associations œuvrant dans les domaines du sport, de l'action sociale et de l'enfance sont les principaux bénéficiaires de cette aide de la ville. Les dépenses

Le chiffre à retenir

10.000€

de plus pour les associations en 2014

d'aide public votées par la municipalité concernent également le Centre communal d'action sociale (CCAS), qui recevra 72.000 €, ainsi que l'école Saint-Andéol, à qui

la commune versera 54.632,93 €.

Rappel: seules les associations qui en font la demande peuvent recevoir des subventions municipales.

Du mauvais usage d'une fausse rumeur

La rumeur avait été savamment distillée : la nouvelle équipe municipale n'aime pas la culture et n'aura de cesse que de l'attaquer ! Ce mensonge a fait flop au cours du Conseil municipal du 24 avril. De bonne foi, mais emporté par ses convictions, le conseiller municipal Laurent Arcuset a en effet saisi l'occasion du vote des subventions pour dénoncer ce qu'il croyait être une baisse des dotations municipales à la culture. Illustration, selon lui : l'association Eclats de Rire (sic) a vu sa subvention passer de 3.000 € à 2.500 €. L'explication est à chercher ailleurs : si la subvention d'Eclats de Lire (c'est son véritable nom) a diminué de 500 €, c'est parce qu'elle a prévu moins de sorties cette année et qu'elle a donc demandé moins d'argent. Il va de soi que la subvention sera relevée en 2015 si une demande est déposée en ce sens.





29.298 €



Eclats de Lire a pour but de favoriser et de développer l'accès à la lecture. Pour atteindre cet objectif, l'équipe anime la bibliothèque de la maison Bèque en lien avec l'employée municipale et organise des activités culturelles : cours d'anglais, sorties, soirées à thème, entretiens avec des auteurs, lectures à voix haute, etc.

Renseignements : Mme Guyslaine Dauby. Tél. : 04.90.37.77.82. Courriel : associationeclatsdelire@gmail.com



C.C.A.S.

Somme attribuée au Centre Communal d'Action Sociale : **72.000 €**.

Renseignements: 04 90 46 41 47.

École Saint-Andéol

saint-andeol@wanadoo.fr

Somme attribuée à l'OGEC Saint-Andéol pour 2014 : **54.632,93 €.**

Cette aide est calculée proportionnellement aux dépenses de fonctionnement des écoles primaires publiques. Elle est attribuée conformément à l'article L442-12 du Code de l'Éducation qui prévoit ce mécanisme d'équité entre les parents. Renseignements : 04 90 37 25 59.

Total des subventions de fonctionnement et des subventions attribuées à titre exceptionnel

Δ	CT	101	N	S	0	CI	Δ	LE.
	-	10	N	9	•	•	-	

883 €
1.255€
900 €
17.666,33€
400 €
3.800 €
3.043,95€
50€
200 €
1.000€
608,79€
400 €

Sous-total Action sociale 30.207,07 €

ENFANCE/SCOLAIRE

Sous-total Enfance/Scolaire

Assistantes maternelles Les Péquelets	250€
Amicale laïque	23.008€
APEEL	5.030€
Planète ados	360 €
Coopérative scolaire Souleïado	300 €
Coopérative scolaire Mistral	350€
•	

SPORT

Union cyclotouriste	950 €
Club des pêcheurs camarétois	2.076,40 €
Gloup club	300 €
Judo club	1.300 €
Joyeux croque cailloux	600€
Pêche passion	900 €
Société de chasse	750 €
Tennis club	4.500 €
Académie aïkido Comtat Venaissin	200€
Camaret yoga	300 €
Avenir sportif camarétois	20.834€
Motoball	10.233€
Grosse boule	1.510€
Sport passion	300 €
Volley ball	2.000€
Vieux crampons	525€
Amicale motocycliste «l'oume»	400 €
Boule Camaret/ Travaillan	925 €
Rallye club adrénaline	800 €
Aéroclub du Plan de Dieu	250€
École de cirque Badaboum	60€

Sous-total Sport 49.713,40 €

CULTURE

Ensemble vocal au cœur des vignes	1.005€
Ciné Ravelin	3.138€
Comité de jumelage	4.500 €
Atelier des répliques	1.750€
Les Amis de l'orgue	1.000€
Eclats de lire	2.500 €
Musique dans les vignes	3.000 €

Sous-total Culture 16.893 €

DIVERS

UCCAV AMV	3.000 € 1.054,08 €
CAUE	853 €
Prévigrêle	200€

Sous-total Divers 5.107,08 €

TOTAL DES SUBVENTIONS 131.218,55 €







MAUVAISES SURPRISES EN CASCADE À LA CRÈCHE

Sur le papier, c'est un bâtiment modèle : construit aux normes BBC (bâtiment basse consommation), équipé pour partie d'une toiture photovoltaïque et pour l'autre d'un toit végétalisé. Sa conception s'inscrit dans un souci de développement durable. Cette réalité idyllique cache des ratés.



1 ère mauvaise surprise

e chauffage associe une pompe à chaleur air-air à une double VMC et commande la fermeture et l'ouverture automatique des volets roulants pendant la nuit en fonction des conditions météo. Or, ce système ultra-sophitiqué s'est révélé à l'usage impossible à régler avec la précision souhaitée. Conséquence : la salle de repos des tout-petits est régulièrement surchauffée, affichant des températures allant jusqu'à 23°, heureusement sans danger pour la santé des enfants, mais tout de même excessives. Pour la faire redescendre aux températures conseillées pour les établissements qui accueillent des enfants en bas âge (de l'ordre de 20° à 21°), il faudrait installer la climatisation. Un comble pour un bâtiment qui se veut écologique!

2e mauvaise surprise

La ville revend à ERDF l'électricité produite par la toiture photovoltaïque. Une bonne opération a priori.

Sauf que l'installation des panneaux a été prévue après coup et qu'ils ont été fixés directement sur le toit au travers de la feuille assurant l'étanchéité de la terrasse! Résultat: par temps de pluie, la toiture fuit... Or, la garantie décénnale du constructeur de la crèche est caduque. La Ville réfléchit à une action contentieuse.

3e mauvaise surprise

Le parti-pris idéologique de végétaliser une partie de la toiture de la crèche n'était pas vraiment justifié puisque le toit ne se voit de nulle part. Mais ce caprice ne serait rien si, le vent et la pluie aidant, le substrat végétal des pots ne s'était pas répandu un peu partout sur la terrasse, sauf là précisément où il était censé rester, c'est à dire au pied des plantes (des sedums rouges). Ajoutez à cela que l'arrosage automatique profite surtout aux baies vitrées, et vous aurez compris le casse-tête que constitue ce toit végétalisé pour les jardiniers municipaux.



Vie au village





Là encore, c'est un parti-pris, esthétique celui-là, qui a justifié le choix d'huisseries en bois. Mais, encore une fois, sans prendre en compte les caprices de la météo. Résultat : pour les conserver en état, les volets doivent être régulièrement vernis. Coût d'une campagne d'entretien : 5 000 €.



En savoir plus

La crèche municipale a une capacité de 35 places. Votre enfant âgé de 2 mois ½ à 3 ans peut y être accueilli en accueil régulier avec contrat ou en accueil occasionnel. L'équipe pédagogique pluridisciplinaire est composée d'une directrice, médecin territorial, d'une directrice adjointe, éducatrice de jeunes enfants, de 5 auxiliaires de puériculture, 4 CAP petite enfance et de 3 agents techniques. Notre projet pédagogique contribue à l'épanouissement des enfants accueillis en respectant leur individualité, leur rythme de développement, en leur apportant bien être et sécurité affective, en favorisant l'accés à l'autonomie et la socialisation à travers les soins dispensés et les activités proposées. Il vise également à assurer un accueil privilégié et personnalisé aux familles.

Renseignements: 04 90 65 60 50. Courriel: petite-enfance@camaret.org





TOUS MOBILISÉS!

Parents d'élèves et enseignants de la maternelle Souleïado protestent contre la fermeture d'une classe à la rentrée. En écho à cette forte mobilisation, la municipalité a adopté à l'unanimité une motion appelant l'Académie à reconsidérer sa décision. La Ville a également décidé d'anticiper les préinscriptions dès le début des vacances de Pâques.

Motion municipale

a fermeture d'une des sept classes de la Maternelle La Souleïado, décidée par le Directeur académique des services de l'éducation nationale aura pour effet mécanique de faire passer de 24 à 28 le nombre d'enfants dont chaque professeur d'école aura la charge à la rentrée 2014.

Le Conseil municipal, placé devant le fait accompli, puisque le maire de la commune n'a pas été consulté, s'associe donc pleinement à l'inquiétude des parents d'élèves : ceux-ci sont très justement attachés à la disponibilité des enseignants, et par conséquent à la qualité de l'accueil et de l'attention dont bénéficient chacun de leurs enfants lors de ce temps précieux passé hors du cadre familial.

Cette décision est d'autant plus incompréhensible que l'Education nationale évoque une fermeture définitive. Elle est également totalement injustifiée. A ce jour, en effet, les effectifs prévisionnels s'élèvent à 167 élèves, soit 9 de moins seulement que cette année. Or, les inscriptions ne commencent qu'après les vacances de Pâques. Les estimations actuelles fondées uniquement sur les tables des naissances sont donc sujettes à variations car elles ne prennent pas en compte les futurs arrivants. ceux notamment de la base aérienne.





Pour toutes ces raisons, la décision de fermer une classe est prématurée et précipitée! Le Conseil

municipal appelle à l'unanimité la direction académique à reconsidérer sa position.



PLAN DE DIEU

BALADE GOURMANDE DU PLAN DE DIEU

La balade gourmande du Plan de Dieu : on y vient de loin pour boire du bon vin*, manger, marcher, faire la fête et découvrir notre terroir!



Jappellation « Côtes du Rhône Villages Plan de Dieu » a été créée en 2005 au terme de plusieurs années de travail des vignerons de Camaret-sur-Aigues, Jonquières, Travaillan et Violès. En partenariat avec les viticulteurs de ces quatre communes, la ville de Camaret organise depuis 6 ans un événement gourmand, festif et

musical qui met en valeur notre terroir : la fête du Plan de Dieu. Point d'orgue de cette manifestation : la balade gourmande du dimanche 8 juin offre à 900 partcipants venus de toute la France (et d'ailleurs) un parcours gustatif unique en son genre de 9 km tracé au milieu des vignes. Les vins (blancs, rosés et rouges) accompagnent un repas gourmand préparé par l'association Les Disciples d'Auguste Escoffier, servi par des bénévoles dans les caves étape, sur fond d'animation musicale. Au menu : apéritif, verrines d'asperges vertes, filets de maquereaux en escabèche, petite tartine de chèvre frais et ciboulette,



salade, paleron de boeuf braisé sauce vigneronne, quenelle de polenta, petits légumes confits, fromages, assiette de mignardises... Une quinzaine de chefs et leurs employés ainsi qu'une trentaine de «toqués» participent à la réalisation de ce repas. Chaque participant se verra remettre au départ un verre et son porte-verre. Au retour, les marcheurs gastronomes sont invités à une vente de vins du Plan de Dieu de 16h à 20h à la salle René Roussière. Un apéritif est prévu.

Le Comité d'entraide des employés de mairie organise une soirée tapas le samedi 7 juin à 20h à la salle Roussière: ambiance gipsy - 15 € le repas - Inscriptions en mairie. ★



^{*} Avec modération.



Vie au village





PERMANENCES EN MAIRIE

CAUE Architecte Conseil: 1er jeudi du mois de 9h à 12h. Syndicat Mayres, Alcyon, Sev: mercredi matin.

Chargé de mission BA115: 1er et 3e mardi de chaque mois de 16h à 17h

PERMANENCES À LA MAISON POUR TOUS

Permanence des organismes d'aide à la personne CCAS : mardi 9h à 12h et jeudi de 9h à 12h et de 13h à 17h. Assistante sociale : 1er et 3e jeudis après-midi du mois sur RDV (Tél. 04 90 11 55 00).

Planning familial: 2nd et 4^e mercredi du mois de 14h à 16h. Pôle insertion Contrat insertion allocataires RSA: mardi, mercredi et jeudi de 14h à 17h sur rendez-vous 04 90 28 85 74. Mission locale: jeudi de 9h à 12h et vendredi de 9h à 12h Conciliateur de justice: sur RDV - Tél. 06 12 46 77 39 Consultation infantile (PMI): 3^e lundi du mois de 9h à 12h Association Départementale du Vaucluse pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte (ADVSEA): Sur rendez-vous - Tél. 06 89 29 74 91

Ecrivain public: 2e et 4e mercredi du mois de 14h à 17h sur rendez vous - Tél. 06 48 15 54 35.

Isatis (association pour le soutien, l'accompagnement au travail et l'insertion sociale) : sur RDV - Tél. 04 32 76 03 90 Alpha médiation : sur rendez vous 04 90 86 32 75

INFOS UTILES

Horaires services administratifs: lundi, mardi, jeudi: 8h -12h / 13h - 17h / mercredi: 8h - 17h / vendredi: 8h - 16h. Le service urbanisme est ouvert tous les matins de 8h à 12h et sur rendez-vous l'après-midi (du lundi au jeudi).

Correspondant de presse au journal

La Provence: M. Jean-Claude Thévot - Tél. 04 90 37 21 05 ou 06 82 55 98 76 ; jcthevot@wanadoo.fr

Vaucluse matin : M^{me} Laure NERON - Tél. 06 13 21 06 57 - laure.0613210657@gmail.com / M^{me} Régine DENIS - Tél. 06 03 13 48 91 - regine.nelly@gmail.com

État civil

Mars 2014 NAISSANCES

- » Hélios DELLA VALLE né le 5 MARS 2014 à CARPENTRAS
- » Thiago Maxime Romain FERREIRA à Orange le 26 Mars 2014
- » Benjamin Nolan Daniel BONNEFOY né le 30 Mars 2014 à Avignon
- » Maé LAVERSIN né le 31 MARS 2014 à ORANGE

DECES

- » GARZO GADEA Baldomero décédé le 21 mars 2014 à CAMARET
- » PICAREL Germain décédé le 27 Mars 2014 à CAMARET

MARIAGES

» Nicolas JAFFRÉ et Mélanie Bonfils mariés le 22 Mars 2014 à CAMARET

Avril 2014

NAISSANCES

- » FAYARD Celya né le 12 avril 2014 à ORANGE
- » ROCHE Léa née le 18 avril 2014 à ORANGE

DECES

- » Serge ROURE décédé le 5 AVRIL 2014 à ORANGE
- » Mario GRILLI décédé le 19 AVRIL 2014 à CAMARET SUR AIGUES
- » Simone RUF décédée le 27 AVRIL 2014 à ORANGE

MARIAGES

- » Jean-Michel MARLOT et Danielle AYME mariés le 12 AVRIL 2014 à CAMARET
- » Jacky CHANAS GARCIA et Mélissa PAGNIER mariés le 26 AVRIL 2014 à CAMARET

EXPRESSION LIBRE

EXTRAITS DE L'INTERVENTION DE MARLÈNE THIBAUD LORS DU CONSEIL MUNICIPAL D'INSTALLATION DU 4 AVRIL 2014.

« ...Je tiens à remercier particulièrement et chaleureusement les Camarétois et les Camarétoises qui, dimanche dernier, ont renouvelé leur confiance à la municipalité que j'ai eu l'honneur et le privilège de conduire.

Ils ont exprimé leur reconnaissance pour le travail accompli, pour le programme ambitieux et novateur que nous nous étions engagés à mettre en œuvre et pour les engagements que nous avons tenus. Notre programme était articulé autour de l'éducation, l'environnement, la culture, le patrimoine et la solidarité. Il était tourné vers tous les Camarétois dans leur diversité. Cela demeure à jamais un sujet de profonde fierté, pour nous et tous ceux qui nous ont accompagnés, tout au long de ces six années. Avec trois de mes adjoints, Véronique CHOMEL, Jean-François MENGUY, Laurent ARCUSET, nous continuerons à accompagner les Camarétois dans les rangs de l'opposition. Nous veillerons à ce qu'aucun ne soit laissé sur le bord du chemin. Plus que jamais, nous resterons avec vous, et travaillerons pour vous... ».

SERENITE POUR CAMARET

Les élus de la liste «Sérénité pour Camaret» remercient les Camarétois qui leur ont fait confiance, malgré la déception du résultat final. Mme Thibaud arrivée en 3ème position au 1er tour, aurait dû se retirer afin d'éviter l'élection de l'extrême droite. Il est désormais trop tard pour gesticuler et palabrer dans les rangs de l'opposition lors des séances du conseil municipal. Mme le Maire sortant ne peut s'en prendre qu'à elle-même de sa défaite, suite à son ingérence et son égocentrisme. La gauche prône le Front Républicain mais à Camaret on ne sait pas l'appliquer, la fautive c'est Mme Thibaud. Les élus de «Sérénité pour Camaret» souhaitent une participation active et surtout constructive à l'action municipale. Ils suivront avec attention la gestion de la nouvelle équipe et vous tiendront informé.

Jean-Paul MONTAGNIER, Michel PAIALUNGA, Georges POINT, Renée SOVERA.







QUI FAIT QUOI À CAMARET?



Le ramasage des déchets ménagers et la gestion du parc de conteneurs individuels et collectifs relève de la compétence exclusive de l'intercommunalité. Rappel des règles pour garder notre ville propre.

Le ramasage des déchets

La collecte des ordures ménagères se fait les lundis et jeudis. Il faut donc sortir le conteneur la veille au soir du jour de collecte, c'est-à-dire les dimanches et mercredis soir. Pour obtenir un conteneur pour les ordures ménagères (ou le faire changer), il faut contacter la CCAOP. Un bac sera livré au domicile du demandeur.

Le tri sélectif en porte-à-porte

Les sacs jaunes sont collectés tous les mercredis matin. Il faut donc mettre le sac devant son domicile la veille du jour de collecte c'est-à-dire le mardi soir. Les sacs jaunes sont disponibles sur demande à la mairie.

Que mettre dans les sacs jaunes ?

Plastique : bouteilles d'eau et de sodas, flacons Carton : boîtes, cartonnettes et briques alimentaires

Acier : boîtes de conserves

Alluminium: canettes, barquettes, aérosols

Mettre dans le sac jaune les emballages vides unique-

ment

Le tri sélectif par apport volontaire

Le verre et les journaux, revues et magazines sont à apporter aux différents points d'apports volontaire situés sur le territoire de la commune.

Les encombrants

Le ramassage des encombrants est un service de l'intercommunalité exclusivement réservé aux personnes qui n'ont pas les moyens physiques ou matériels de se déplacer à la déchetterie : il s'agit des personnes âgées à mobilité réduite, des handicapés et des personnes sans véhicule. Vous devez vous adresser d'abord à la mairie qui fera suivre la demande. A Camaret, le jour de retrait est fixé au 2^e mardi de chaque mois.

Déchetterie de Camaret

Route de Sérignan

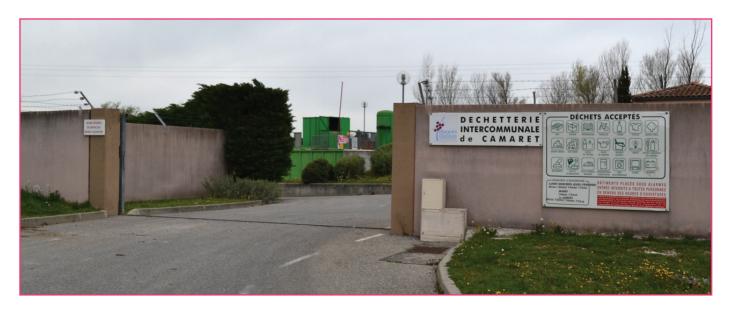
Horaires d'ouverture :

Lundi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 Mardi de 14h à 17h30 Mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 Jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 Vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 Samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

L'accès à la déchetterie est un service gratuit pour les particuliers résidant à Camaret, dans la limite de 4 m³ en une seule journée et dans la même semaine. La carte d'accès (à retirer en mairie) donne droit à 52 passages par an. Déchetterie : 04 90 37 23 75

En savoir plus

CCAOP: 04 90 29 46 10. Courriel: ccayguesouveze-en-provence@wanadoo.fr





L'UCC A FAIT SON « VÉLOCIO » LES 19 ET 20 AVRIL

artis du Ravelin le samedi matin, une vingtaine de cyclistes adhérents de l'U.C.C. ont rejoint Apt pour la nuit après une première étape qui les a fait passer par Aurel, Sault, le col de Fontaube et le plateau d'Albion. La traditionnelle randonnée de Pâques s'est pour-

suivie le lendemain en direction de Saumane (ville natale de Vélocio), lieu de la concentration organisée par le club cyclotouriste de Pernesles-Fontaines. Au total, un périple de 220 km.

En savoir plus: 04.90.34.92.16 (Patrick Bachmann).



NARCISSE BODELOT A FÊTÉ **SES 100 ANS LE 8 AVRIL**



e secret de sa longévité ? Ce centenaire enjoué mais discret qui vit chez lui rue de la Clavonne le confie à qui veut l'entendre : l'amour conjugal (il vient de fêter ses 79 ans de mariage!) et une foi inébranlable. Piliers de la paroisse de Camaret, simples, chaleureux et accueillants, les rayonnants Narcisse et Zoé sont également bien entourés par une belle famille attentionnée.

SERGE ROURE NOUS A QUITTÉS

ous avons appris avec tristesse le décès de Serge Roure le 5 avril 2014. Ceux qui l'ont connu savent qu'il était très impliqué depuis toujours dans la vie de Camaret dont il a été conseiller municipal sans discontinuer de 1983 à 2008. Nous avons une pensée particulière pour sa veuve Mme Yvette Roure, sa fille Sylvie, ses trois petits-enfants Benjamin, Grégoire et Florentine et les familles alliées.

Remerciements: Dominique Néron et ses enfants remercient très sincèrement les Camarétois pour les marques d'affection témoignées lors du décès de Michel Néron.

DRAPEAUX EN BERNE POUR DIEN BIEN PHU

camp retranché de Dien Bien Phu tombait après un combat acharné de plusieurs mois mené par les meilleures unités de l'armée francaise. Durant cette bataille, 2.300 soldats français de toutes origines sont morts pour la liberté, contre la barbarie communiste et son lot de massacres, de camps de concentration et de persécutions. 11.721 soldats de l'Union Française ont été emprisonnés par le

I y a 60 ans, le 7 mai 1954, le Vietminh et entament une longue marche vers les camps de concentration. 3.290 seulement seront rendus à la France dans un état sanitaire déplorable. 70% d'entre eux sont donc morts durant la marche ou en détention. 3.000 prisonniers d'origine indochinoise ont été purement et simplement exécutés. C'est pour rendre hommage à ce sacrifice des combattants de la liberté que Philippe de Beauregard, Maire de Camaret, a

fait mettre en berne les drapeaux de l'Hôtel de Ville le 7 mai 2014.





CAMARET FÊTE JEANNE D'ARC

a loi du 10 juillet 1920 a institué la fête nationale de Jeanne d'Arc et du patriotisme célébrée le deuxième dimanche du mois de mai, jour anniversaire de la délivrance

d'Orléans. A cette occasion, tous les bâtiments officiels doivent être pavoisés. Camaret a renoué cette année avec la tradition en pavoisant la mairie et la fresque.







e montant de la par- et à 7,50 €/m² pour les ne le meilleur en financement de l'assainissement collectif (ex- Les travaux de raccorraccordement au tout à dement l'égoût) a été fixé par le au chemin de la Dame surface plancher pour les c'est ce tarif de 7,50 €/

ticipation pour le constructions existantes à usage résidentielle.

1^{ER} DU CHAMPIONNAT

ace à Valréas, Camaret alterchampionnat et le moins bon en coupe de France. programmés Vainqueurs 3 à 1 le 26 avril, les



Conseil municipal du 4 ne concernant que des Camarétois ont mis un terme à une série noire sur mars 2014 à 30 €/m² de constructions anciennes, leur terrain face à leur voisin du nord Vaucluse et ont pris la tête du championnat de France. Le samedi suiconstructions nouvelles m² qui sera appliqué. ★ vant, Valréas a pris sa revanche 6 à 1 en quart de finale de la coupe. Le club s'est racheté au match retour en signant un beau 5 - 5. Le début de saison est donc positif pour l'équipe de Sbardeletto qui affiche de grandes ambitions.

NOUVELLES ENTREPRISES



Renaissance Bien-être Esthéticienne diplômée d'Etat, praticienne massage bien être. **Delphine Thiliette-Amoin** 24 avenue du Mont Ventoux Tél.: 06 24 43 32 30



Nicolas Tikhy Ostéopathe D.O 1 quater, rue de la Clavonne Tél.: 06 22 38 63 56 Consultation sur rendez-vous en cabinet ou à domicile en cas d'urgence.



Jennifer Guillen Photographe 1. lotissement les Hortensias bis Tél.: 04 86 71 45 16 guillen.jennifer.photographie@hotmail.fr



Les Lavandes Laverie Repasserie 17, Grand'Rue 84850 Camaret Marie-Angèle Orfat Tél.: 04 90 12 83 95

La voie de l'enfant

Sophrologue

Sandrine SPISSER

574, chemin Jean Moulin Tél.: 04 88 84 86 41 lavoiedelenfants@sfr.fr

SEENSE

Service entretien de secrétariat : saisie de documents, mise sous pli de mailing, formation bureautique, fournitures écologiques Murielle Maigret

BP15

Tél.: 06 38 04 57 71

SEENSE

Service entretien de sépulture : désherbage, nettoyage, séchage, lustrage, entretien d'objets d'ornements, fleurissement.

Murielle Maigret

BP15

Tél.: 06 38 04 57 71

Le traiteur des Gourmets

Plats cuisinés à domicile ou à emporter, buffet, fête, apéritif dinatoire. Mets élaborés à partir de produits bio.

Monsieur Bonanno

BP 14

Tél.: 06 14 18 86 68

Christophe FERREIRA

plaquiste

1109, chemin Blanchissage Tél.: 06 88 44 53 41

CÉRÉMONIE D'HOMMAGE AU CIMETIÈRE DE CAMARET



Il y a 60 ans prenait fin la présence française en Indochine. Pour marquer cet événement, Philippe de Beauregard a rendu le 26 avril au monument aux morts de Camaret un vibrant hommage à un jeune de notre village mort pour la France. Nous reproduisons ci-contre le texte de son intervention.

ous commémorons cette année le 60° anniversaire de la fin de la présence française en Indochine marquée en particulier, comment l'oublier? par la tragique bataille de Diên Biên Phú qui a vu nos soldats du corps expéditionnaire contraints de cesser le combat faute de soutien.

Au terme de 170 jours d'affrontements, dont 57 journées en enfer marquées par le courage mais aussi par d'immenses souffrances. les combattants de l'Union française cessaient le combat. Beaucoup y ont laissé leur vie. Les autres, les blessés, les milliers d'hommes capturés par le Vietminh ont été ensuite déportés et internés dans des conditions effrovables, soumis à des traitements dégradants, d'une cruauté inouïe. Rares sont ceux aui sont revenus en France.

En rendant hommage aujourd'hui au caporal Yves
Allegrezza, né le 1er juillet 1925 à Camaret, mort le
27 juin 1950 en Indochine,
à That Khé, dans l'ancienne
province du Tonkin, nous
avons une pensée particulière
pour tous ceux qui se sont
sacrifiés, pour ceux et celles
qui ont souffert et ceux qui
souffrent encore, ainsi que
pour tous les militaires qui
ont combattu pour la France
et pour la liberté.



CONSTANT LATOUR, **TÉMOIN DE SON TEMPS**

Constant Latour (maire de Camaret de 1900 à 1914) a livré un témoignage précis et émouvant des débuts de la grande guerre à Camaret dans son ouvrage publié en 1915 consacré à l'histoire de notre ville. Nous en donnons quelques extraits.

e samedi 1er août, à 16 heures, un grand nombre d'habitants stationnaient sur la place du Ravelin quand le maire se présenta pour faire apposer les affiches ordonnant la mobilisation générale et la réquisition des chevaux. (...) »

« Le dimanche 2 août, trois batteries du 55e d'artillerie venaient cantonner à Camaret et y recevoir leurs réservistes. (...) L'artillerie quitta Camaret pendant la nuit du 5 au 6 août, par un temps orageux. La veille, une pluie abondante avait détrempé les terrains. Canons et avant trains ne purent être sortis des champs où ils étaient parqués qu'avec mille difficultés. Elle fut embarquée dans la journée du 6 pour Is-sur-Tille. Dès le premier engagement, vers le 10 août, le lieutenant E... mettant ses pièces en batterie sous une grêle de projectiles était foudroyé par un obus allemand ».

« Pendant son séjour à Camaret, il avait installé à la Mairie ses services de ravi-



Léon GERAUDET, 1er Camarétois mort au champ d'honneur.

taillement et le maire était devenu son collaborateur. (...) Les classes les plus âgées furent mobilisées dès le 2 août et affectées à la garde des voies ferrées dans le voisinage. Le 4, les animaux de réquisition - innocentes victimes des querelles humaines - étaient conduits à Orange pour être livrés à l'autorité militaire. Camaret fornit un contingent de 101 chevaux ou mulets ». (...)

« Des télégrammes officiels relatant les événements du 20 août (l'annexion de la Lorraine) étaient reçus chaque jour à la Mairie et affichés au Ravelin. La foule se pressait pour en prendre connaissance, car presque toutes les familles avaient un ou plusieurs membres à l'armée. (...) Le 13 septembre, 28 réfugiés de la région de Pont-à-Mousson étaient évacués sur Camaret pour la durée de la guerre. Pauvres réfugiés. (...) Comment, au bout du chemin, après de pareilles épreuves, ne trouvèrent-ils pas partout l'hospitalité due à leur infortune ? Il se rencontra des mauvais riches pour les déclarer gêneurs et indésirables. Pourtant à Camaret beaucoup de familles se firent un honneur de les accueillir à leur foyer où ils furent reçus avec toute la sympathie dont ils étaient dignes ».

« C'est à la même date du 13 septembre, que nous apprenions le décès du premier enfant de Camaret tombé au champ d'honneur. Le soldat Léon Géraudet, du 163e d'infanterie, mourait le 12 septembre, à l'hôpital de Besançon, des suites de ses blessures ».

Constant Latour cite plusieurs correspondances reçues du front. Parmi elles :



maire de Camaret de 1900 à 1914

Nos mulets grimpent sur les rochers nous a surnommés les équilibristes. ravanne marocaine. Quand une balle siffle, nos mulets dressent l'oreille, chemin. J'espère bien revoir le vieux clocher de Camaret ».

sé à un des premiers combats des Vosges, écrit quant à lui : « Je vais retourner à la frontière et je pense champagne à Berlin. Mais que Cama-

- RAPPEL -

Dans le cadre de la commémoration du 100e anniversaire de la Grande Guerre, la Mairie a prévu de rendre un hommage particulier aux Camarétois morts pour la France dont le nom est inscrit au monument aux morts de la commune. Nous renouvelons cet appel aux familles qui ont conservé des souvenirs personnels : photographies de soldats et de leurs familles, documents militaires, décorations, correspondances du front, etc. Toutes les pièces prêtées seront répertoriées et scannées ou conservées le temps de l'exposition avant d'être rendues à leurs propriétaires. Merci de prendre contact avec la mairie : 04 90 37 22 60.





DU 28 MAI AU 1^{ER} JUIN

Fête foraine, nombreux manèges et attractions sur le cours du Midi les

♥ MERCREDI 28 MAI

De 9h à 20h

Concours régional des vétérans (quadrette) organisé par la Grosse Boule Camarétoise.

♥ VENDREDI 30 MAI

Concours de pétanque en monté simple (inscriptions au Bar du Siècle chez JB à 14h30).

18h30

Concert de musique baroque à l'église par l'ensemble instrumental L'Oiseau Lyre. Œuvres de G-F HAENDEL et de Bach (Soprano, hautbois, violoncelle et orgue). Programme détaillé sur le site internet de la Ville. Entrée libre.

22h15

Feux d'artifice sur le thème des Grands Opéras, tirés depuis le stade de motoball (report au 13 juillet en cas de mauvais temps).

SAMEDI 31 MAI

Concours de pêche (Challenge Hillaire) à l'étang de la Gariguette. Inscriptions sur place de 7h30 à 8h30. Evénement proposé par le Club des pêcheurs camarétois.

Tournoi de sixte Pratali Itier, stade de football. Organisé par l'Avenir sportif camarétois.

13h30

Grosse boule : concours régional 3° et 4° division, organisé par l'association des boules Camaret-Travaillan.

De 14h à 18h

Promenade à poneys pour les enfants, départ devant le Ravelin avec le Haras de Mérindol.

Concours de pétanque en monté simple (inscriptions au Bar du Siècle chez JB à 14h30).

18h-20h

Concert gratuit de rock avec le groupe Chunky Lilly (cours du Midi, à gauche du Ravelin).

Match de motoball cadets, organisé par le Motoball Club Camaret.

♥ DIMANCHE 1^{ER} JUIN

Concours de pêche pour les enfants (- de 16 ans) à l'étang de la Gariguette. Inscriptions sur place (sandwichs et boissons pour les enfants offerts par la Mairie). Evénement proposé par le Club des pêcheurs camarétois.

Concours de pétanque, tête à tête. Organisé par l'association des boules Camaret-Travaillan.

Promenade à poneys pour les enfants, départ devant le Ravelin avec le Haras de Mérindol.

Concours de pétanque, triplette mixte. Organisé par l'association des boules Camaret-Travaillan.

Le programme des festivités de l'été fera l'objet d'un tiré-à-part qui sera distribué à la mi-juin dans les boîtes à lettres des Camarétois.

vendredi, samedi et dimanche.



